

## RÉSERVATION DE SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

Tout souhait de réservation devra nous parvenir, au plus tard, 2 mois avant la date souhaitée. Une réponse vous sera apportée, au plus tard, 10 jours après réception de votre demande.

**Condition** : être habitant des Clayes-sous-Bois

### - Communs du Château :

La salle peut recevoir au maximum 70 personnes

A votre disposition sur place : tables, chaises, réfrigérateur, évier, plaques chauffantes

### - Salles polyvalentes du Sémaphore :

La salle peut recevoir au maximum 80 personnes

A votre disposition sur place : tables, chaises, réfrigérateur, évier, plaques vitrocéramique, micro-onde, four

## Démarches

Pour connaître les disponibilités de ces salles :

- Contacter l'ARGOS au 01 30 79 39 50, par mail : [vieassociative@lesclayessousbois.fr](mailto:vieassociative@lesclayessousbois.fr)  
ou sur le portail citoyen <https://lesclayessousbois.espace-citoyens.net>

Adresser un courrier à Monsieur le Maire en précisant :

- objet de votre réception
- date et horaires de votre réception
- nombre de personnes invité

Joindre un justificatif de domicile et une copie de votre pièce d'identité.

Une fois la réservation acceptée par nos services :

- fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile spécifiant la date de location, les locaux, le nom du contractant

**Important** : tous les documents devront être établis au nom du demandeur (courrier, justificatif de domicile, pièce d'identité, assurance, chèques)

Tarifs de location : (chèques à l'ordre de la Régie Recettes Affaires Associatives à fournir à la signature du contrat)

- Samedi de 10 h à 2 h du matin : 330 €
- Samedi ou Dimanche de 10 h à 22 h : 199,10 €
- Caution : 400 €

Le contractant ne pourra prétendre à plus d'une location par an.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

